

Préserver la planète

 Protéger les générations futures



OUI vous pouvez changer le monde !

En faisant un legs ou une donation à Terre & Humanisme, vous donnez les moyens à l'agroécologie de relever les défis du monde de demain. Et ils sont nombreux : pédagogiques, alimentaires, climatiques, écologiques...

Chaque jour nous agissons pour transmettre les valeurs et les techniques de l'agroécologie. À qui ? Au plus grand nombre. Des petits paysans aux professionnels, jusqu'aux enfants. Réussir la transition écologique nécessite une sacrée dose d'énergie. Car, nous en sommes intimement persuadés, c'est en étant des milliers et plus encore que nous pourrons protéger nos écosystèmes.

En choisissant de nous soutenir, vous donnez de l'élan à nos actions de transmission, vous nous aidez à semer les graines d'un monde plus juste. Plus fertile, plus humain, plus beau.

Je suis à votre disposition pour toute information et aborder ensemble les façons de nous soutenir selon vos moyens.

Caroline



Caroline PIERRET

Responsable libéralités et philanthropie

04 75 36 63 66

caroline@terre-humanisme.org

25 ans au service de l'agroécologie !



L'agroécologie est une alternative éthique et politique au service du vivant et de la sauvegarde de l'environnement.

Concrètement : nous cultivons **un lien à la terre** plus respectueux et plus fertile. Un lien à l'humain plus doux et plus beau.

Face à **l'urgence climatique**, l'agroécologie est aujourd'hui LA solution pour soutenir les milliers de paysans partout dans le monde. Elle est garante de la fertilité des sols et de la protection des cultures.

Depuis 25 ans, les équipes de Terre & Humanisme se mobilisent pour soutenir ces paysans et accompagner les populations vers l'autonomie alimentaire.

Nous formons les paysans

sur le terrain : 10 000 paysans en Afrique
du nord et de l'ouest accompagnés
par nos partenaires locaux.

Nous essaillons des jardins

dans les centres d'hébergement et d'insertion :
20 jardins solidaires au bénéfice des plus démunis.

Nous formons le grand public

dans nos 8 centres partenaires et avec notre
réseau d'animateurs en agroécologie :
2 500 adultes formés et 4 000 enfants
sensibilisés chaque année.

Nous expertisons et conseillons

les structures professionnelles.

Terre & Humanisme
l'agroécologie se cultive



Rendre { plus beau
plus fertile
plus humain

LE MONDE DE DEMAIN

Donations / Legs
Assurance-vie

Faire une donation

Agir pour demain dès aujourd'hui

La donation vous permet de transmettre votre patrimoine de votre vivant. **Pour vous, c'est une façon de soutenir les causes qui vous tiennent à cœur.** Pour nous, associations, c'est un soutien précieux et immédiat pour réaliser nos missions.



« Qu'est-ce que je peux transmettre ? »

Tout élément de votre patrimoine : un bien mobilier ou immobilier, une somme d'argent, une œuvre d'art, un compte titres...



« Comment cadrer la transmission de mon patrimoine ? »

Une donation doit être formalisée par un contrat établi par un notaire.

3 façons de donner

● La donation en pleine propriété

Vous donnez le bien de votre choix à Terre & Humanisme via un acte notarié. Le transfert de propriété du bien est immédiat.

● La donation en nue-propriété

Vous donnez l'usufruit de votre bien à une tierce personne de votre choix. Terre & Humanisme devient propriétaire du bien à la disparition de votre usufruitier.

● La donation temporaire d'usufruit

Vous faites bénéficier Terre & Humanisme des revenus de votre bien de manière temporaire (portefeuille de valeurs immobilières, loyers...) pour une durée au moins égale à trois ans.

Transmettre avec un legs

Une dernière volonté qui compte

Le legs est une disposition contenue dans votre testament qui vous permet de désigner une ou plusieurs personnes, physiques ou morales qui, à votre décès, se verront attribuer tout ou partie de votre patrimoine. **Pour vous c'est une façon de faire un choix fort.** Pour nous, c'est un soutien essentiel pour continuer à transmettre nos convictions communes et agir pour le monde de demain.



« Est-ce que je peux changer d'avis ? »

Bien sûr, un legs est révocable à tout moment.



« Est-ce que je peux faire un leg si j'ai déjà des héritiers ? »

Vous pouvez donner ce que voulez sous réserve de ne pas entamer la réserve héréditaire de votre conjoint survivant ou de vos descendants.

3 façons de léguer

● Le legs universel

Vous attribuez l'ensemble de votre patrimoine à Terre & Humanisme, à charge pour nous de délivrer si vous le souhaitez des legs particuliers à d'autres personnes. Terre & Humanisme est alors garant de vos volontés.

● Le legs à titre universel

Vous attribuez à Terre & Humanisme une quote-part de votre patrimoine exprimée en fraction ou en pourcentage (par exemple 30 %) ou en catégorie de biens (par exemple tous vos biens immobiliers).

● Le legs particulier

Vous attribuez à Terre & Humanisme une somme d'argent précise ou un/plusieurs biens nommément désignés : appartement, maison, comptes bancaires, portefeuille-titres à telle banque, bijoux...

Opter pour assurance vie

Choisir ce qui vous tient à cœur

Dès aujourd'hui, vous pouvez désigner Terre & Humanisme comme bénéficiaire de votre contrat d'assurance-vie. **Pour vous,** c'est la possibilité de transmettre votre patrimoine grâce à un placement fiscalement avantageux. Pour nous, c'est un soutien directement traduit en actions sur le terrain pour redonner son sens et sa place au vivant.



« Comment faire pour désigner Terre & Humanisme comme bénéficiaire de mon contrat d'assurance-vie ? »

Vous pouvez le faire lors de la souscription de votre contrat ou ultérieurement par courrier recommandé à votre organisme d'assurance. Le versement du capital est alors exonéré de tout droit de succession.



« Est-ce que je peux rendre Terre & Humanisme entièrement bénéficiaire de mon assurance-vie ? »

Oui, vous faites comme vous le souhaitez : au contraire du legs, l'assurance-vie n'est pas soumise à la réserve héréditaire.

